



Référence : **AULA 2023**
Votre référence :
Notre référence : **BJF**
Dossier traité par :
Rüschegg, 28.05.2023

Expéditeur : Mme Maria Walter, Brunnenwiesenstrasse 42, 8610 Uster

www.aula-jugendlager.ch

Camp AULA 2023

Du côté de la direction du camp d'instruction AULA de la Société Suisse des Troupes Sanitaires SSTS®, nous sommes très heureux d'accueillir le/la participant(e) au prochain camp AULA 2023.

Pendant longtemps, il n'était pas tout à fait clair si nous serions en mesure d'organiser ce camp de premiers secours AULA 2023 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

La direction du camp a pour objectif de maintenir un haut niveau de protection des participantes et participants mais également des formatrices et des formateurs et d'adapter la qualité de la formation aux circonstances. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension si tout ne fonctionne pas "comme d'habitude".

Nous vous remercions de votre confiance accordée à la direction et à l'équipe du camp AULA.

Pour vos questions, veuillez contacter Madame Maria Walter, Brunnenwiesenstrasse 42, 8610 Uster au tél. 044 940 12 21 ou via aula@smsv.ch.

Meilleures salutations

Of spéc (lt col) Jakob Bähler
Chef du camp AULA





Référence : **AULA 2023**
Votre référence :
Notre référence : **BJF**
Dossier traité par :
Rüschegg, 28.05.2023

Expéditeur : Mme Maria Walter, Brunnenwiesenstrasse 42, 8610 Uster

www.aula-jugendlager.ch

Salut

Classe **Guisan 3** et **Adrien Hefti (4)**

21.07.-29.07.2023

Toute l'équipe du camp de formation et de vacances AULA est très heureuse de t'accueillir à la 40^{ème} édition de l'AULA. Plus de 290 jeunes de toute la Suisse se sont déjà inscrits pour le camp à venir. Pour que le camp soit un moment inoubliable pour toi et pour nous tous, je t'envoie quelques informations importantes.

Je te demande de les étudier attentivement.

Tu trouveras sur le site AULA sous Downloads :

- la liste des effets à emporter
- les détails pour l'arrivée des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f)
- les informations pour le voyage de retour

Nous nous réjouissons de vivre bientôt avec toi un camp intéressant, instructif et passionnant.

Pour tes questions avant le camp, je suis à ta disposition au 044 940 12 21. Du 19 au 29 juillet 2023, vous pouvez me joindre à tout moment via le numéro d'urgence de l'AULA au 079 928 93 73.

Meilleures salutations

Maria Walter

Administration AULA

*Tu trouveras d'autres
informations importantes
dans les prochaines pages*



Liste des effets à emporter

Notre liste se compose que des éléments absolument nécessaires de notre point de vue.

Pour tout le reste, tu peux emporter selon tes besoins, tes envies et ton humeur. Le lieu du camp est situé à l'666 mètres. Il faut donc s'attendre à toutes sortes de conditions météorologiques (pluie, brouillard, froid). Par conséquent, emporte également des vêtements chauds.

Code vestimentaire :

Selon le règlement du camp, article 5 code vestimentaire et 5.1. sport.

N'oubliez pas d'apporter :

Prendre son sac de couchage !!!

- Chaussons d'intérieur / pantoufles
- De bonnes chaussures étanches (chaussures de randonnée ou baskets hautes)
- Chaussures de sport et tenues de sport (pour l'intérieur et l'extérieur)
- Vêtements pour l'extérieur (par exemple une veste)
- Imperméable
- Crème solaire et baume à lèvres
- Trousse de toilette et médicaments personnels
- Serviette de bain, serviette à main, lavette
- De quoi prendre des notes
- Livret d'attestation / livret de formation / livret de performances
- Les documents de l'année dernière
- Les règlements
 - 59.005 f, Aide à soi-même et au camarade
 - 59.041 f, Le corps humain
 - 59.042 f, Instruction de base pour le service sanitaire
- Billet pour les transports publics, acheté personnellement, pour aller au point de rassemblement et de là retour à la maison à la fin du camp
- Un cadenas (pour fermer votre casier personnel)
- De l'argent de poche pour aller au kiosque du camp
- Sa carte d'identité ou son passeport



Amuse-toi bien à faire tes bagages !

Spécial pour les classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f)

Voyage à titre privé en voiture à S-chanf GR le vendredi 21.07.2023 :

Veillez arriver le vendredi 21 juillet 2023, au cantonnement de troupe San Güerg à S-chanf, entre **20h00 et 21h00** et en ayant déjà mangé (pas de souper organisé par l'AULA).

Cheminement par autoroute A3, sortie Landquart direction Davos, par le tunnel de la Vereina (transport autos) ou par le col de la Flüela. Continuer en direction de Zernez / Zuoz. Avant d'atteindre le village de S-chanf, tournez à gauche direction le cantonnement de troupe ou via Coire – col du Julier direction St. Moritz. Continuer en direction de Zernez. Après le village de S-chanf, tournez à droite direction le cantonnement de troupe.



Dès Brail resp. Madulain suivre les jalons „AULA“.

Voyage à titre privé, en transport public, à S-chanf GR le vendredi 21.07.2023 :

Veillez arriver le vendredi 21 juillet 2023, à la gare RhB de S-chanf, entre **20h00 et 21h00** et en ayant déjà mangé (pas de souper organisé par l'AULA).

Veillez alors appeler le numéro de téléphone affiché à la gare pour que nous puissions venir vous chercher.

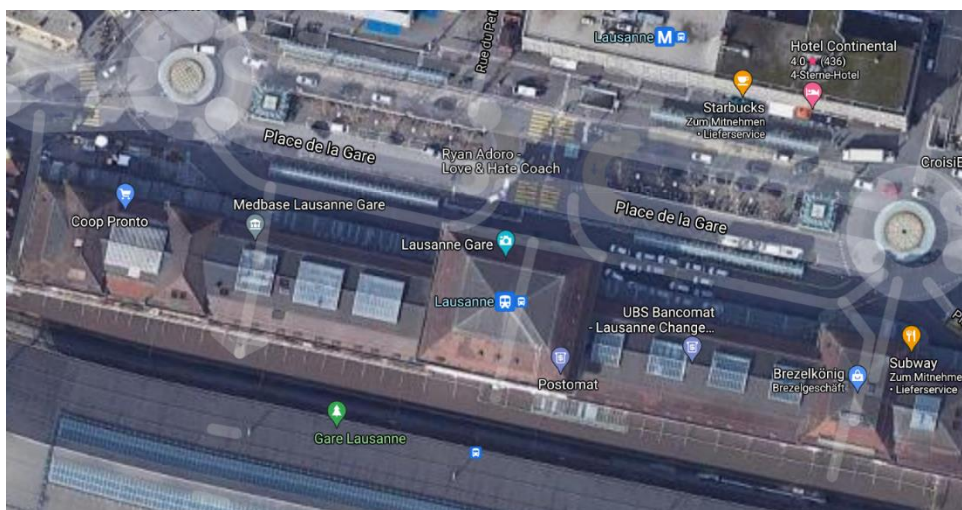
Voyage en commun en train de Lausanne à Zürich le vendredi 21.07.2023 :



Tous les voyageurs en train des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f) qui ont indiqué le point de rassemblement Lausanne voyageront en train, dans un wagon réservé, de la gare de Lausanne à la gare centrale de Zürich, puis voyage en car jusqu'à S-chanf (lire sur le thème **Voyage en car de Zürich à S-chanf**).

Le voyage en train depuis Lausanne est organisé. Les frais de ce voyage en train sont pris en charge par la direction du camp AULA.

Point de rencontre à Lausanne : devant l'entrée de la gare CFF de Lausanne (station de taxis) à **16h00** précise. Le train, avec wagon réservé, part à **16h20** (voie 1, InterCity 727 direction St. Gallen).



La personne qui accompagnera dès Lausanne sera :
Il porte un uniforme militaire et un gilet de couleur bleue.

A Zürich se sera :

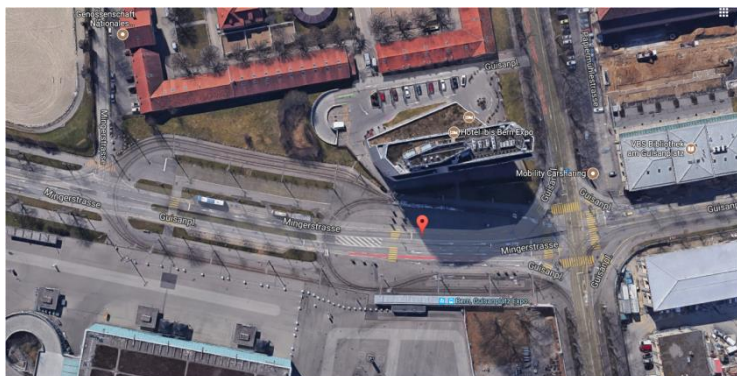
Numéro de téléphone
079 928 93 73



Voyage en car de Berne à S-chanf le vendredi 21.07.2023 :

Tous les voyageurs en car des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f), qui ont indiqué le point de rassemblement Berne, voyageront de Berne directement à S-chanf en cars.

Point de rencontre à Berne : Guisanplatz à l'hôtel Ibis à **18 h 15**, le car partira à **18 h 30** précise.



Depuis la gare CFF de Berne, prendre le tram n° 9 jusqu'à l'arrêt Guisanplatz.

La personne qui accompagnera dès Berne porte un gilet de couleur bleue.

Numéro de téléphone : 079 928 93 73

Les participantes et participants qui sont amenés à Berne en voiture par leurs parents / proches se retrouveront à **18h15** directement au point de rendez-vous (hôtel Ibis).

Attention : Ton souper sera un pique-nique tiré de ton sac à dos.
Ne pas mettre ce sac en soute dans le car.
Pas de souper organisé par l'AULA.

Voyage en car de Zürich à S-chanf le vendredi 21.07.2023 :

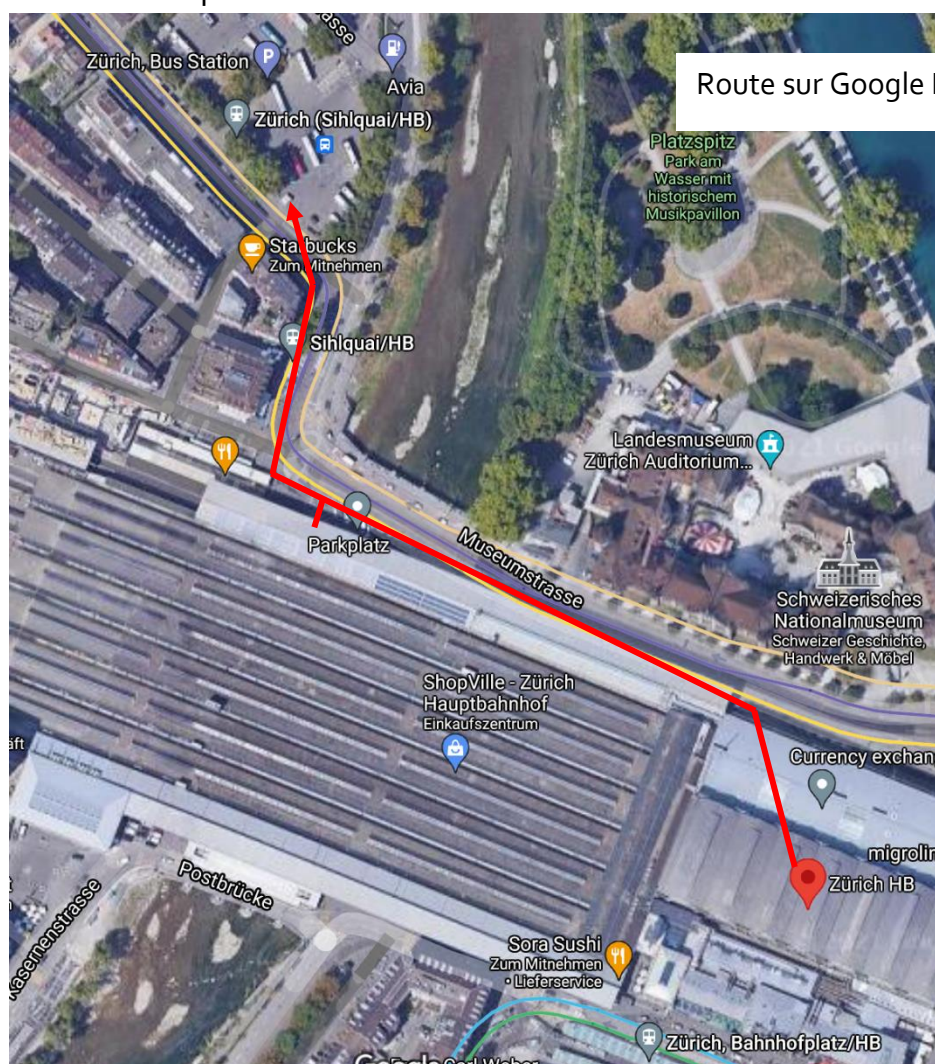
Tous les voyageurs en car des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f), qui ont indiqué le point de rassemblement Zürich, voyageront de Zürich directement à S-chanf en cars.

Point de rencontre à Zürich : place de parc pour cars Sihlquai à **18 h 15**, le car partira à **18 h 45** précise.

Sortir de la gare par la voie 18 et aller à gauche, selon le plan, jusqu'au lieu de rendez-vous (place de parc pour cars).

La personne qui accompagne dès Zurich porte un gilet de couleur bleue.

Numéro de téléphone: 079 928 93 73



Les participantes et participants qui sont amenés à Zürich en voiture par leurs parents / proches se retrouveront à **18h15** directement au point de rendez-vous (Sihlquai).

Attention: Ton souper sera un pique-nique tiré de ton sac à dos.
Ne pas mettre ce sac en soute dans le car.
Une éventuelle halte sur une aire d'autoroute est prévue.
Pas de souper organisé par l'AULA.

Voyage de retour des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f)

Voyage de retour du samedi 29 juillet 2023 :

Nous calculons avec une arrivée à Sargans à env. 11h00, à Zürich à env. 12h00 et à Berne à env. 13h00. Les connections pour la suite de votre voyage à domicile sont proches des heures d'arrivées.

Pour la suite du voyage accompagné de Zürich à Lausanne, nous choisirons la prochaine liaison possible au départ de Zürich.

Les jeunes doivent vous contacter après le départ pour vous indiquer l'heure d'arrivée du train à Lausanne.

Les voyageurs qui rentrent en voiture privée peuvent être recherchés entre 08h00 et 08h30. Les voyageurs qui rentrent seuls en voiture partent également selon cet horaire.



Annexe : Chers parents des participants-es au camp AULA dans la classe Guisan (3)

Prière de retourner ce questionnaire au moyen de l'enveloppe-réponse jointe.

Vous connaissez probablement déjà l'AULA de la 1^{re} ou 2^e classe. Si les mesures d'urgence et de premiers secours y sont pratiquées à ces niveaux, des connaissances de base en soins infirmiers sont enseignées dans la classe Guisan (3). Cela comprend la préparation de prises de sang, d'injections et de perfusions. Les « patients » sont généralement des oranges saines.

Dans chaque camp, cependant, il arrive que certains jeunes veuillent pratiquer ces procédures dites invasives en « vra » ou se les faire faire.

Le terme « invasif » vient du latin et signifie « pénétrer », car au moins la peau est blessée. Un acte invasif est donc toujours un dommage corporel. C'est pourquoi une déclaration de consentement doit être signée avant la mise en œuvre de ces mesures. Si le patient (ou dans l'AULA le participant-e) n'est pas encore majeur, les parents doivent également signer le formulaire de consentement correspondant.

La procédure des interventions invasives à des fins de formation est strictement réglementée pour nos formatrices et formateurs. Voici le passage correspondant de nos règles de conduite pour les chefs :

2.3 Exécution de prises de sang, d'injections et de perfusions à des fins de formation

- Les prises de sang, les injections sous-cutanées et les perfusions à des fins de formation doivent être approuvés par le médecin du camp.
- L'infirmière responsable doit superviser et documenter entièrement la procédure.
- Avant d'administrer une injection sous-cutanée ou une perfusion, il faut s'assurer que le participant-e a été informé des effets, des effets secondaires et des risques et qu'il a bien donné son consentement exprès.

Si votre enfant est âgé de moins de 18 ans pendant l'AULA, nous avons besoin de votre consentement pour une « procédure invasive à des fins de formation ». Comme cela n'est pas possible à court terme pendant le camp, nous vous demandons d'en discuter avec votre enfant avant le camp et de nous envoyer la page suivante signée (par e-mail ou par courrier). Bien entendu, votre enfant peut refuser une procédure invasive à tout moment pendant le camp. La libre décision est garantie par la responsable de la classe, Deborah Schölly. En tant qu'infirmière experte qualifiée en soins d'anesthésie, Mme Schölly connaît très bien le sujet et informera les jeunes en conséquence.

Si vous avez des questions, nous serons heureux de vous aider (presque) à tout moment avant et pendant le camp. Vous pouvez nous joindre au mieux aux coordonnées ci-dessous.

Meilleures salutations

Le chef du camp AULA

Of spéc (lt col) Jakob Bähler



**Consentement pour une « procédure invasive à des fins de formation »
(prises de sang, injections, perfusions)**

Partie 1: à remplir par les parents avant le camp

- Nous confirmons que notre enfant peut pratiquer des procédures invasives à des fins de formation et/ou se faire pratiquer de telles procédures sur lui-même dans la classe Guisan (3) du camp AULA de la SSTS®. Selon le règlement du camp, l'intervention doit être approuvée sur place par le médecin du camp et entièrement supervisée par une infirmière qualifiée. Le consentement de l'enfant doit également être obtenu par écrit sur place.
- Nous ne souhaitons pas que notre enfant subisse des procédures invasives à des fins de formation ou qu'il les subisse lui-même et refusons expressément notre consentement à cet égard.

Participant-e:

Nom, prénom, date de naissance

Parent/tuteur:

Nom, prénom

Date et signature

Partie 2: à remplir par le participant-e durant le camp

- Par ma signature, je confirme que j'ai été informé par la formatrice ou le formateur des risques des procédures invasives et que j'accepte la procédure. Je confirme également que je serai calme, concentré et très prudent pendant la procédure invasive et que je suivrai les instructions de la formatrice ou du formateur.

Participant-e:

Nom, prénom, date de naissance

Date et signature

Le questionnaire rempli et signé est à retourner jusqu'au 05.07.2023.